



## *Un enseignement pour construire la citoyenneté, les finalités de l'enseignement moral et civique*

Le préambule des programmes d'enseignement moral et civique indique que celui-ci « aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs ».

Ainsi, l'enseignement moral et civique vise à :

- contribuer à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves ;
- permettre une appropriation des principes et des valeurs pour garantir le respect d'autrui ;
- contribuer à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique ;
- préparer à l'exercice de la citoyenneté et sensibiliser à la responsabilité individuelle et collective.

**Sa finalité est donc la construction d'une culture civique des élèves étayée par des notions, des savoirs et des pratiques.**

L'enseignement moral et civique mobilise toutes les disciplines et s'incarne dans des pratiques pédagogiques renouvelées entre actions éducatives et pédagogie de la citoyenneté : raisonnement, argumentation, délibération et engagement.

Pour favoriser la réflexion autour des valeurs, des principes et des notions, l'enseignement moral et civique doit s'appuyer sur des questions d'actualité, des situations concrètes, des personnalités qui permettent de les contextualiser et de les incarner.

## *Des démarches pédagogiques actives et des situations d'apprentissages variées*

Cet enseignement constitue un temps d'apprentissage favorisant la mise en activité intellectuelle des élèves dans le cadre de démarches pensées par le professeur.

Les situations pédagogiques présentées ci-dessous s'articulent selon le choix des professeurs.

### **La recherche documentaire d'un point de vue pédagogique**

L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à la complexité, à l'autonomie, à l'engagement, à la prise de décision et à la responsabilité dans le cadre de la République.

Il est important de **partir des pratiques des élèves** pour éviter des modèles de recherche contraignants qui se résument à appliquer une procédure (Cordier, 2011). Il faut favoriser le développement de stratégies de recherche qui soient propres à l'élève, dans une dynamique réflexive. Pour l'aider, il conserve des traces de sa recherche, qui peuvent prendre différentes formes (vidéos, audio, écrites) et servir pour la confrontation des stratégies utilisées. Ainsi, par le biais d'échanges en groupes, chacun peut découvrir d'autres manières de faire et adapter sa pratique.

Retrouvez éducol sur



### Focus sur la recherche documentaire et ses méthodes

La démarche de recherche d'information est définie par trois types d'actions : l'évaluation, la sélection, et le traitement de l'information. D'une part, ces actions sont mobilisées de manière cyclique et dynamique tout au long de l'activité de recherche. D'autre part, ces actions dépendent des représentations et des connaissances préalables que l'élève possède. Enfin, elles supposent de mobiliser un besoin d'information qui évolue en fonction de la tâche à effectuer et de l'environnement matériel (équipement informatique) et documentaire (ressources). La recherche d'information ne se limite donc pas à une simple collecte ou à l'obtention d'un "résultat" mais s'inscrit dans un processus cognitif de résolution de problèmes (Tricot, 2006). Il est important de la faire émerger en lien avec sa finalité (communication écrite ou orale).

Enfin, la recherche d'information s'inscrit aujourd'hui dans un environnement documentaire et informationnel complexe. Les individus ou les organisations jouent, en effet, un rôle actif dans la production et la modification, le classement et l'évaluation de l'information. Ainsi, les médias, l'information peuvent être une construction de la réalité qui renvoie à des valeurs, des intérêts, des rapports de force. Il est nécessaire de faire distinguer aux élèves ce qui relève de la communication ou de la production non normée et individuelle de ce qui est du travail du journalisme professionnel. Le rappel de ce que constitue la déontologie du journaliste comme cadre structurant de son travail est fondamental pour considérer une confiance raisonnée dans l'information produite. Il s'agit finalement d'amener les élèves à se positionner de manière efficace face à la complexité et à l'instabilité de ces contextes.

### Capacités orales, la discussion réglée et le débat argumenté

Les démarches pédagogiques choisies en enseignement moral et civique contribuent à faire acquérir aux élèves des compétences orales par des **études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés**. Ainsi, **quelles que soient les situations créées, les compétences orales en tant que compétences langagières peuvent être travaillées sous quatre aspects**, pour :

- penser et raisonner ;
- chercher, confronter et argumenter ;
- objectiver, verbaliser et avoir une pratique réflexive ;
- communiquer, convaincre et restituer.

La mise en situation par un débat favorise ce travail. En effet, la discussion réglée et le débat argumenté constituent une modalité pertinente pour permettre aux élèves de comprendre, de se confronter, de justifier, d'argumenter et de mettre à distance des opinions au regard des savoirs. Ils peuvent ainsi mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. La discussion réglée et le débat argumenté comportent nécessairement une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

## La démarche d'enquête

La démarche d'enquête suppose **une question problématisée à partir de** laquelle les élèves avanceront des hypothèses. Ils seront sensibilisés à diverses possibilités pour mener ce travail : questionnaires, entretiens, recherche documentaire... Tout en gardant une vigilance quant à la validité des résultats obtenus, cependant, ils pourront extraire des éléments de résolution. L'ensemble les initie à une autre modalité de raisonnement.

## Le « projet de l'année » : pourquoi et comment ?

### Le « projet de l'année » : une démarche

Pour renforcer la compréhension des valeurs, des principes, des limites de leur mise en œuvre comme de l'engagement nécessaire pour les faire vivre ou les renforcer, le professeur peut développer un « projet de l'année ».

Celui-ci permet l'apprentissage des notions et favorise l'acquisition des capacités attendues.

Sa formalisation et les modalités de restitution proposées aux élèves sont à l'appréciation du professeur. La démarche de l'enquête, la recherche et le commentaire de documents pour l'étude ou comme préalable à la rencontre d'acteurs associatifs, d'élus ou de toutes personnalités extérieures sont à favoriser.

Comment comprendre le « projet de l'année » ?

- Il est un moyen intégré de traiter le programme au sein de la classe.
- Il est une autre manière de travailler les capacités attendues du programme.
- Il est un moyen de favoriser l'engagement des élèves et le travail coopératif.
- Il est un moyen d'ouverture et de rencontres qui font sens avec le programme en mobilisant des ressources locales issues du monde associatif, économique, du monde politique et public, des grands témoins.
- Il est une autre modalité de développement de la liberté pédagogique, en lien avec le territoire de l'établissement.

Ainsi, le « projet de l'année », permet au professeur de construire autrement sa démarche en la pensant dans et hors de la classe.

## *Mise en œuvre et construction de capacités en enseignement moral et civique*

À partir des compétences de l'élève à l'issue de la scolarité obligatoire, cet enseignement s'inscrit dans une logique de progressivité. Les capacités mobilisées en enseignement moral et civique sont travaillées dans d'autres disciplines mais s'inscrivent ici dans un cadre spécifique qui en permet le transfert.

## Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.

L'enseignement moral et civique contribue à forger l'esprit critique des élèves par le travail sur l'information qu'il suppose et la nécessaire recherche d'informations sur l'information (sa valeur, ses sources et ses vecteurs) qu'ils devront mettre en œuvre. Il leur permettra de comprendre que la connaissance se construit et requiert un travail d'enquête et de rectification au sein d'une communauté de recherche. L'élève aura ainsi l'occasion d'apprendre à différencier fait et interprétation, argument et opinion, hypothèse et connaissance, croyance et savoir. Il sera confronté à des domaines qui se situent à la croisée de discours et de réalités hétérogènes (individuel/collectif, particulier/universel, proche/lointain, familial/étranger, subjectif/objectif). Leur étude renforcera chez lui **l'aptitude à croiser les angles de vue et les savoirs et à profiter des différents apports disciplinaires**. Elle le confrontera souvent à des croyances et à la force d'idées parfois fausses mais également à des textes et à des symboles qu'il conviendra d'apprendre à déchiffrer. La charge affective et humaine de réalités à appréhender implique des choix de vie et des options morales diverses et parfois contraires, sans parler des conflits d'intérêts et des stratégies cachées qui peuvent être à l'œuvre. C'est l'occasion d'**apprendre à prendre du recul par rapport à ses représentations, à remettre en question ses a priori, pour faire évoluer sa vision du monde**. En d'autres termes, cet enseignement vise, par le détour de l'analyse et d'un certain détachement qu'offre l'École, à confronter l'élève à des questions socialement vives et à faire en sorte qu'elles puissent devenir objets d'étude grâce à la distance et à la modération que permettent le savoir et l'échange.

## Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc...) les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.

Un document est caractérisé par un support, une structure et un contenu intellectuel (information) rendu public. Au-delà du support et de la forme, il s'agit de considérer que tout objet peut ainsi devenir document. Le sens que l'on peut lui attribuer peut, de fait, différer selon le contexte de publication (ouvrage, presse, réseau social, espace public...).

En tant qu'objet créé et publié, **il porte une intention de communication et révèle un regard particulier porté sur le monde**. Interroger un document revient également à identifier le réseau de références de l'auteur et du média qui le diffuse.

La source, quant à elle, renvoie à l'origine de l'information produite. Elle désigne l'auteur, l'éditeur, le média, personnes ou organismes qui produisent un discours identifiable et des intentions. Connaître la source permet d'identifier le type d'information contenu dans un document (journalistique, scientifique, politique, promotionnelle...). Analyser une source d'information revient à identifier ses représentations et ses points de vue, ses intentions et ses intérêts (Ballarini, 2007).

Dans le travail sur documents, il conviendra de sensibiliser les élèves à sa qualité.

**Un document primaire** est original (statistique, œuvre, discours, texte juridique...).

**Un document secondaire** renvoie à une description d'un contenu (compte-rendu de lecture).

Enfin, **un document tertiaire** comporte un point de vue, une analyse (article, revue de presse, fiche de lecture critique).

Retrouvez éducol sur



Par le croisement des sources et des supports, les élèves ont l'occasion d'exercer une pensée critique, de comparer et d'analyser notamment les lignes éditoriales. Aussi, et de manière générale, il est utile que le professeur fasse considérer aux élèves le regard donné par l'information tout comme le regard porté sur l'information par celui ou celle qui la reçoit (Jeanneret, 2000).

### Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.

Travailler cette capacité revient à faire identifier les trois statuts de production de l'information : consommateur ou utilisateur, producteur, émetteur avec ses contraintes, ses exigences et la responsabilité afférente.

Dans l'utilisation de l'information, on retrouve la capacité de recherche documentaire et la mobilisation des outils de recherche.

**Dans le cadre de la production**, le professeur fait travailler le traitement de l'information :

- Il fait comprendre l'engagement de la responsabilité de celui qui utilise l'information produite par un autre pour produire et publier un document. Le traitement de l'information est ainsi lié au respect du droit d'auteur.
- L'élève doit être en mesure de différencier la collecte (phase préalable) du traitement de l'information pour éviter le plagiat. Il doit aussi différencier ce qui peut être traité et ce qui peut/doit être cité et comment écrire une citation.
- Il fait prendre conscience que le traitement de l'information est également une condition essentielle à l'appropriation de connaissances. Ce passage nécessite d'abord une compréhension des données informationnelles collectées puis la capacité à les mettre en relation afin d'éliminer les informations redondantes et garder les informations complémentaires. Il s'agit ensuite d'assembler le tout, ce qui suppose souvent de condenser l'information, c'est-à-dire de représenter de manière précise, abrégée mais complète afin de rédiger une phrase. Le traitement de l'information demande de mobiliser des capacités de compréhension, d'analyse et de synthèse ainsi que des compétences langagières.

**Dans le cadre de la publication**, le professeur fait travailler la communication et la responsabilité inhérente à toute diffusion :

- par communication, on comprend toute production d'élève mobilisant un langage écrit, oral ou visuel (affiche, photographie, poster, émission radiophonique...)
- par diffusion, dans le sens général de mise à disposition, on inclut la participation aux réseaux sociaux par les recommandations (*likes*, commentaires, diffusion de photographies...), avec la capacité à distinguer l'intime, le privé et le public.

Ce travail suppose d'avoir conscience et de connaître le cadre juridique pour adopter une attitude éthique et respectueuse du droit de l'information. Il est nécessaire de rappeler les contours de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et ses modifications postérieures renvoyant au droit d'auteur, au droit à l'image, aux droits de publication, de reproduction et de réutilisation des contenus publiés (cf. *creative commons*) ; renvoyant à l'interdiction de la provocation à commettre des crimes et délits, l'interdiction de l'apologie des crimes de guerre et du terrorisme, de la contestation de crimes contre l'humanité, de la diffamation et l'injure dans les publications.

Retrouvez eduscol sur



## S'exprimer en public, savoir écouter et apprendre à débattre.

L'enseignement moral et civique permet de travailler les compétences orales (voir *supra* Capacités orales, discussion réglée et le débat argumenté).

Dans le **travail sur l'oral pour communiquer**, ce n'est pas l'éloquence qui est recherchée mais bien la **capacité à raisonner oralement** pour se faire comprendre, exposer son point de vue et convaincre.

La pratique de la discussion réglée et du débat argumenté est une méthodologie favorisant l'écoute, l'argumentation et la capacité de conviction. Ainsi, ses finalités sont les suivantes :

- **épistémologique** : la discussion réglée et le débat argumenté permettent de mieux faire apprendre, comprendre et acquérir des savoirs ;
- **pédagogique** : par le développement des aptitudes langagières et logiques ;
- **politique** : un moyen d'éduquer à la citoyenneté ;
- **éducative** : pour faire acquérir des savoir-être (respect, écoute, tolérance...)

Pour que la discussion réglée et le débat argumenté ne soient pas de simples échanges d'opinion ou un accueil d'émotions et de réactions ou une opposition de valeurs personnelles seulement attachées à des croyances, il est nécessaire de penser le cadre de leur réalisation.

**Le professeur veillera pour leurs mises en œuvre à :**

- **problématiser** la discussion réglée et le débat argumenté, c'est-à-dire définir une question qui ouvre un champ de réponses possibles et qui permet de conduire la réflexion. Cette problématisation ne se réduit pas forcément à une discussion dialectique ;
- **définir et faire expliciter** le cadre posé et les arguments développés. Une discussion ou un débat n'ont du sens et évitent les sophismes qu'à la condition que les participants s'accordent sur le ou les sens des mots employés. L'effort de clarification du langage est déjà en soi une exigence de premier ordre (cf. philosophie du langage de Wittgenstein) ;
- **dépasser** le simple échange d'opinions mais argumenter en étant capable de dire pourquoi on peut avancer ce propos. Faire prendre conscience de ce qui fonde la qualité d'un argument, sa solidité pour éviter le piège du relativisme ;
- **dégager** les enjeux et les implications de nos affirmations. Il s'agit d'apprendre à penser de manière cohérente et logique en évitant les contradictions et d'entrevoir les conséquences de ses propos. Le professeur peut, le cas échéant, faire prendre conscience des paradoxes mis en avant ;
- **récapituler** à mesure le chemin parcouru, faire expliciter les points d'accord et les divergences que la discussion a fait émerger, rendre sensibles les participants à l'intelligence collective dont l'exercice est porteur et à l'éclaircissement réciproque qu'il procure.

## Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/ collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.

Le travail collaboratif stimule les échanges et les débats, incite à partager les informations collectées, oblige à expliciter sa démarche, ses choix, son positionnement et à trouver un consensus. Le professeur fait ici développer aux élèves **des compétences sociales** par le travail en équipe et les projets. Par sa stratégie pédagogique, il favorise les situations où chacun contribue à la démarche collective pour réaliser l'activité attendue. Le climat de confiance installé par le professeur permet l'expression et la circulation de la parole dans le cadre donné. Il favorise la prise en compte de l'altérité et de la pluralité des opinions.

Retrouvez éducol sur



Le travail collaboratif permet aussi d'**instaurer une communauté de recherches** dans laquelle chacun des membres expérimente sa liberté d'expression et de collaboration équitable, son droit à l'erreur dans cet espace privilégié de la classe. C'est une mise en situation de l'égalité à laquelle le professeur doit être vigilant tant dans la répartition des tâches (prise de notes, de parole au sein du groupe) que dans la restitution. Dans la continuité du travail engagé dans la scolarité obligatoire, le professeur permet l'installation d'une analyse réflexive des élèves quant à leur démarche individuelle et collective pour favoriser la compréhension d'un processus de construction du raisonnement et l'autonomie de la pensée.

### *Points de vigilance*

- Le programme de cet enseignement vise la mise en œuvre de réelles capacités mais ne s'y réduit pas. En articulant notions, savoirs et pratiques, il concourt à constituer une culture citoyenne.
- Les débats réglés sont une modalité d'apprentissage : ils sont préparés, structurés et intégrés dans le scénario pédagogique.
- L'enseignement moral et civique concourt au développement des compétences orales et argumentatives. Ses finalités ne sauraient se réduire à un exercice d'éloquence.
- L'enseignement moral et civique favorise l'expérience de l'altérité : elle invite le professeur à la vigilance vis-à-vis de toute prise de pouvoir au sein du groupe par le charisme, l'intimidation et autres biais de domination (genrée, sociale, personnelle).
- La mise en œuvre du projet de l'année invite à mobiliser des intervenants dans le cadre de partenariats. Cependant, sa dimension pédagogique demeure de la responsabilité du professeur.

### *Évaluer en enseignement moral et civique*

L'enseignement moral et civique est partie prenante de l'évaluation du baccalauréat pour le cycle terminal, par le biais des moyennes de bulletins. Les modalités d'évaluation sont de la responsabilité des professeurs. L'apprentissage des capacités est intégré dans l'évaluation.

Retrouvez éduscol sur



## Pour aller plus loin

### Ouvrages

Boyd, Danah, Le Crosnier, Hervé, Pène, Sophie (2016). *C'est compliqué : les vies numériques des adolescents*. C&F éditions, 1 vol. 431 p.

Favre, Daniel (2016) *Éduquer à l'incertitude*, Dunod

Fourmentraux, Jean-Paul (dir.) (2015). *Identités numériques : expressions et traçabilité*. CNRS Editions, Les essentiels d'Hermès, 238 p.

Grondeux, Jérôme, Desormeaux, Didier, (2017). *Le complotisme, décrypter et agir*. Réseau CANOPÉ

Jeanneret, Yves, (2000). *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, (Savoirs mieux), 134 p.

Tricot, André, (2006). « Recherche d'information et apprentissage avec documents électroniques » In : A. Piolat, (Ed.), *Lire, écrire, communiquer, apprendre avec Internet*. Marseille : Solal.

Vecchi, Gérard de, (2016) *Former l'esprit critique. 2. Une étude à travers les disciplines*. ESF éditeur

Vecchi Gérard de, Carmona-Magnaldi Nicole (2015) *Faire vivre de véritables situations-problèmes*. Hachette éducation (Profession enseignant)

### Revue ou articles

Ballarini Ivana, Duplessis Pascal (2007) « Dictionnaire des concepts info-documentaires » In : *SavoirsCDI* [en ligne]. Réseau CANOPÉ, 2008-2017. Disponible à l'adresse : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/source.html>

Cordier Anne, (2012) « Et si on enseignait l'incertitude pour construire une culture de l'information ? ». [En ligne] In : *Colloque Spécialisé en Sciences de l'Information COSSI*, Jun 2012, France. Poitiers, 19-20 Juin 2012 [Réf 24 octobre 2018] Disponible à l'adresse [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00803091/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00803091/document)

Gardiès Cécile, « Le contexte scientifique de l'information-documentation » : *les Sciences de l'Information et de la Communication*. [en ligne] ENSFEA. [Réf 24 octobre 2018] Disponible à l'adresse : <http://sites.ensfea.fr/cdi/wp-content/uploads/sites/3/2014/07/Les-SIC-et-l-information-documentation.pdf>

Grondeux, Jérôme, (2017). Peut-on enseigner l'esprit critique ? *Sciences Humaines* 296, septembre-octobre 2017

Dossier intitulé « Former l'esprit critique des élèves » consultable sur éducol : <http://eduscol.education.fr/cid107295/former-l-esprit-critique-des-eleves.html>